



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUÉS AUX CIMETIÈRES DE PONT-AUDEMER A COMPTER DU 10 JUIN 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

Vu la délibération n° 0033-2026 portant délégation du Conseil Municipal ou à son représentant en vertu de l'article L2122-22 du CGCT,

Vu l'article R311-11 du code des relations entre le public et l'administration,

CONSIDÉRANT la nécessité de délibérer les tarifs applicables au 10 juin 2026,

Le Maire décide de modifier la grille tarifaire ci-dessous à compter du 10 juin 2026

CIMETIÈRES	2025	2026
<u>1 /Concessions</u>		
Cinquantenaire	612€	643€
Cinquantenaire caverne	294€	309€
Trentenaire	406€	426€
Trentenaire caverne	197€	207€
Quinze ans	220€	231€
Quinze ans caverne	108€	113€
Concessions enfant (-18 ans) 50 ans		1€
<u>2/Columbarium</u>		
Trentenaire	1015€	1066€
<u>Vacation Police</u>	25€	26€

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 10/06/2026
ID : 027-200077329-20260610-DEC_0224_2026-AU



Fait à Pont-Audemer, le 10

Le Maire



Alexis DARMOIS